Mairie de Pignans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES *DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL*

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES ***DEL .67 / 2020***

Nombre de Membres
En exercice : 27
De Présents : 26
De votants : 27
ses

L'An deux mil vingt le Lundi 14 Décembre ,

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.
. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSES Cédric-M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme BOULANGER Tamara-M.CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme NICODEMO Mélissia-Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne

Procurations : M. FRELIER Laurent donne procuration à M. SANTONI Jean-.
.Etaient absents excusés- néant.

Délibération portant adoption de la décision modificative de crédits n°01 au budget primitif 2020 de l'Eau.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme BOUCHER Julie ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Vu le CGCT ,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire sur la nécessité de réaliser une décision modificative de crédits n°01 au budget primitif 2020 de l'Eau de la façon suivante :

Fonctionnement- dépenses	**Fonctionnement -recettes**
Chap.042- Dotation amortissements Art.6811 : amortissement : + 3184,80 €	

Chap.022 : Dépenses imprévues : - 3 184,80 €	
Total : 0 €	
Investissement- dépenses	**Investissement -recettes**
Chap.041 : Art.2762 : + 1 299,60 € Chap.21 : immobilisations : +3 184.80 € Chap.020 : dépenses imprévues : -1 299,60 €	Chap.040- Amortissement Art.28151 : + 3 184,80 € Chap.041 : ordre Art.2315 : 1 299,60 €
Total : 0 €	

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à l'unanimité d'adopter la décision modificative de crédits n°01 au budget primitif 2020 de l'Eau telle que proposée ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

MAIRIE DE PIGNANS (VAR)